

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2024

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 2

Présents (10) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale
Hervé Barsse, Conseiller Municipal
Guillaume Largeron, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur
Serge Jentzer, Administrateur

Excusés (3) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
François Diot, Conseiller Municipal
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin

DEL11042024-17

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE C.C.A.S. DE NEVERS ET L'ANTENNE DE LA NIEVRE DE LA FRATERNITE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE "PETITS FRERES DES PAUVRES"

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles,

Considérant les actions de partenariat déjà développées entre le CCAS de Nevers et l'Association "Petits Frères des Pauvres", en faveur des personnes seniors isolées vivant à Nevers,

Considérant l'intérêt de formaliser ce partenariat par un conventionnement afin de valoriser réciproquement les collaborations développées pour favoriser le lien social, la lutte contre l'isolement et le bien vivre ensemble,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- De valider les termes de la convention proposée entre le CCAS de Nevers et l'Association "Petits Frères des Pauvres" qui prévoit notamment les engagements respectifs des parties en matière d'intervention auprès des personnes âgées.
- D'autoriser le Président du C.C.A.S. à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 11 voix (dont 2 procurations).

Mme Nathalie Gemza, Administratrice au titre de l'Association "Petits Frères des Pauvres", n'a pas pris part au vote.

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

